Détecteur de mouvement intérieur pour Niko Home Control.

Code de référence: 550-20210

Description

Ce détecteur de mouvement convient pour un usage à l'intérieur et peut servir de détecteur de mouvement et/ou de cellule de mesure de la luminosité. Une pression sur le bouton vous permet d'allumer ou d'éteindre l'éclairage manuellement. Le détecteur de mouvement est alimenté par le biais de l'installation Niko Home Control.

Cahier des charges

Détecteur de mouvement intérieur pour Niko Home Control. Le détecteur de mouvement intérieur détecte les mouvements d'une source de chaleur et active ou désactive des fonctions de l'installation Niko Home Control. Le détecteur de mouvement intérieur utilise la technologie des infrarouges passifs (PIR) pour détecter les mouvements d'une source de chaleur. Lorsqu'il détecte un mouvement, il active ou désactive des fonctions de l'installation Niko Home Control. Attribuez ces fonctions lors de la programmation de l'installation, en les liant à l'adresse unique de chaque détecteur de mouvement intérieur. Si une personne pénètre dans la zone de détection, le comportement de démarrage est exécuté. Si la personne quitte la zone de détection ou ne bouge plus dans cette zone (10 s après la dernière détection), le comportement d'arrêt est exécuté. Le détecteur de mouvement intérieur possède également un mode manuel. Dans ce cas, il se comporte comme si le mouvement était permanent. Pour activer ou désactiver ce mode, appuyez sur le bouton du mode manuel. Si vous ne désactivez pas le mode manuel, la fonction liée au détecteur de mouvement reste active pendant 4 heures. Le détecteur de mouvement intérieur se compose de deux parties : le capteur (1XX-55511) et le socle (550-20210). Fixez celui-ci sur une boîte d'encastrement standard avec vis. La distance de détection maximale est de 8 m. Le potentiomètre qui se trouve sous le couvercle du capteur vous permet de régler la sensibilité à la lumière. Les bus de contact sont équipés de bornes à vis pour fixer les fils. Lors de la fixation dans une boîte d'encastrement dont les parois internes sont munies d'encoches prévues à cet effet, on utilise des griffes qui s'ouvrent par le vissage de vis à tête fendue (encoche 0,8 x 5 mm). Les griffes, qui ont une profondeur d'engrènement de 31 mm, se rétractent totalement lors du dévissage. 0,5 ou 1 mm² par borne de raccordement Le cadre de montage a une épaisseur de métal de 1 mm et est zingué après la découpe sur toutes les faces, y compris sur les faces découpées. Sur l'axe horizontal et vertical, le cadre de montage possède 4 encoches pour la fixation par vis dans des boîtes d'encastrement. Ces encoches ont un logement de vis de 7 mm. Pour le montage sur panneaux, le cadre de montage est muni de 4 logements de vis (désignés par un symbole de vis) d'un diamètre de 3 mm. Le milieu du cadre de montage, tant dans le sens horizontal que vertical, est indiqué (corde à craie, laser...) afin que le montage d'un ou de plusieurs mécanismes puisse être réalisé rapidement et simplement. Sur les faces droite et gauche, le socle présente des queues d'aronde pliées vers le haut pour permettre un ajustement horizontal rapide et

parfait de plusieurs socles. Les bords repliés vers le haut sur la face extérieure du socle ainsi que le fléchissement vers l'intérieur confèrent davantage de robustesse. Vous pouvez assembler verticalement les socles d'un entraxe de 60 mm en les glissant l'un dans l'autre. Leur verrouillage est automatique. Pour l'assemblage vertical de socles d'un entraxe de 71 mm, le socle est muni dans le bas de deux languettes préformées. En pliant ces languettes vers le bas sur une distance de 1 mm, elles s'appuient parfaitement sur le point inférieur et l'entraxe de 71 mm est garanti. Le support d'encastrement est muni en haut et en bas d'un bord de montage en plastique gris foncé. Ce bord est réalisé en pc+asa et est joint au support d'encastrement par fusion. Les angles de ces deux bords de montage sont munis d'ouvertures rectangulaires (7.9 x 1.5 mm) dans chacune desquelles se trouve un crochet de sécurité multiposition. Les 4 ouvertures rectangulaires font en sorte qu'en cas de plafonnage peu soigneux, la plaque de recouvrement peut toujours être fixée bien à plat contre le mur grâce aux crochets de sécurité. Ce système fonctionne dans deux sens : si le boîtier d'encastrement dépasse du plâtrage, les crochets de sécurité multiposition compensent un jeu de 1 à 1,2 mm; si le boîtier d'encastrement est enfoncé trop profondément dans le plâtrage, les crochets de sécurité peuvent compenser un jeu de 1,8 mm max. Les bords de montage sont également pourvus de 4 ouvertures rondes qui assurent le positionnement correct de la plaque de recouvrement par rapport à l'enjoliveur.

• Bornes de raccordement: 2 bornes de raccordement

Sensibilité à la lumière: 5 - 1200 lux

• Hauteur d'encastrement: recommandé de 0,9 à 1,1 m

• Portée de détection IR: 8 m horizontalement

Angle de détection horizontal: 180°

Angle de détection vertical: 60°

Profondeur d'encastrement: boîte d'encastrement à min 40 mm de profondeur

Tension d'alimentation: 26 Vdc (TBTS, très basse tension de sécurité)

 Vous pouvez également allumer et éteindre manuellement l'éclairage à l'aide du bouton-poussoir sur l'appareil. Après quatre heures, la lumière éteint automatiquement.

Température ambiante minimum: -5 °C

Température ambiante maximum: +45 °C

Marquage: CE